

Situation n° 16

Une étudiante avec beaucoup d'assurance contredit constamment son enseignante associée

Secondaire en adaptation scolaire, 2^e stage

Problématisation de la situation du point de vue de l'enseignante associée :

L'enseignante associée reçoit une étudiante de deuxième année qui manque d'organisation et ne s'implique pas. La stagiaire arrive en retard à l'école sans planification de prêle, de sorte que l'EA doit lui fournir constamment du matériel pour compenser. Qui plus est, elle affiche une très grande assurance et croit avoir constamment raison. Elle prend beaucoup de place dans l'école, d'une manière parfois déplacée. Pour tout dire, son attitude dénote plusieurs manquements à l'éthique professionnelle : elle néglige ses préparations de cours, n'est pas consciencieuse, présente des lacunes en autocritique et éprouve de la difficulté à recevoir les commentaires. Sans compter qu'elle manque de respect envers son maître associé. Ainsi, elle s'est permis de dire devant les élèves qu'elle ne comprenait pas les leçons de l'enseignante, tandis que les élèves, de leur côté, affirmaient ne pas saisir celles de la stagiaire. L'EA s'est alors questionnée sur la richesse des connaissances disciplinaires de l'étudiante, pour en venir à la conclusion que ses compétences académiques s'avéraient insuffisantes. Un jour, la stagiaire est allée jusqu'à modifier devant les élèves le corrigé conçu par l'enseignante, prétendant que celui-ci comprenait de nombreuses fautes. Devant ce manque flagrant de respect de la part de l'étudiante –dont les erreurs risquaient, en plus, de nuire aux élèves–, l'EA a décidé de réagir.

L'intention de l'EA dans cette situation :

L'enseignante souhaite un changement d'attitude chez la stagiaire. Elle vise à obtenir un plus grand respect de la part de cette dernière, de même que sa participation accrue au sein de la classe.

La stratégie de l'EA dans cette situation :

Lorsque l'enseignante réalise que les élèves éprouvent de la difficulté à comprendre les explications de la stagiaire, elle propose à celle-ci de planifier son enseignement et de « tester » avant chaque cours les exercices qu'elle prévoit leur donner. Après avoir constaté les erreurs glissées dans le corrigé par l'étudiante, l'EA s'octroie une demi-journée de congé afin de prendre du recul, de décanter ses idées et de réfléchir. Elle contacte ensuite la superviseure de stage pour lui parler du problème. La praticienne juge important d'avertir la stagiaire de ne plus reprendre son enseignante associée devant les élèves, afin de ne pas la dénigrer. Plus encore, elle tâche de lui faire comprendre que son comportement n'est pas acceptable. « Si tu persistes à garder cette attitude, tu ne te rendras pas au 4^e stage », la met-elle en garde. Aux lendemains de l'incident du corrigé, l'EA demande à la stagiaire de le refaire pour qu'il se retrouve exempt d'erreurs. Elle oblige également l'étudiante à l'expliquer aux élèves avant de refaire les exercices avec eux, dans l'objectif que ceux-ci puissent se corriger avec justesse.

La situation transformée :

La stagiaire en vient à s'excuser auprès de son enseignante associée. Comprenant qu'elle est allée trop loin, « elle n'est vraiment pas fière de son coup ». Malgré tout, son stage se termine sous le signe de la réussite, car l'enseignante et la superviseure attribuent son problème d'attitude au compte de son inexpérience. Toutes deux considèrent qu'il faut laisser une chance aux étudiants lors de leur deuxième stage.

Le recul réflexif du groupe de codéveloppement accompagné :

Demande formulée au groupe par l'EA : L'enseignante aimerait savoir ce que le groupe aurait fait à sa place.

Apports du groupe : Après avoir soupesé la situation décrite par l'EA, les membres lui proposent les suggestions suivantes dans l'éventualité où des problèmes similaires surviendraient :

- Confronter la stagiaire : Le groupe considère que l'enseignante a bien fait de reprendre la stagiaire à propos du corrigé. Cette dernière a sans doute énormément appris de son erreur;
- S'offrir une journée de congé : Prendre une demi-journée pour réfléchir fut, de l'avis du groupe, une initiative très judicieuse de la part de l'EA;
- Faire un arrêt de stage : Dans la situation relatée ici, l'arrêt de stage se serait avéré pleinement justifié;
- S'appuyer davantage sur les collègues : Lorsque des situations difficiles se présentent et que le doute s'installe, on gagne beaucoup à les consulter, puisqu'il n'est pas toujours aisé d'y voir clair et de savoir comment bien réagir;
- Aviser le superviseur quand le stagiaire dépasse les bornes;
- Se montrer plus exigeant envers le stagiaire, même en deuxième année de formation. Il ne faut pas laisser de chances outre mesure aux étudiants, puisqu'ils sont là pour faire leurs preuves.

Apports du chercheur accompagnateur : Le chercheur est d'avis qu'il est plus difficile d'intervenir lorsque vient le moment de modifier des comportements et des attitudes (autrement dit, s'il y a des manquements à l'éthique professionnelle). Dans un cas comme celui-là, il apparaît justifié de déstabiliser l'étudiant pour le mener à une prise de conscience de sa façon d'être et d'agir. L'intervenant remarque qu'au deuxième stage, les EA ont généralement de la difficulté à sévir. S'il est vrai, selon lui, que les étudiants sont là pour apprendre, ceux-ci se doivent néanmoins de faire leurs preuves et de démontrer qu'ils cheminent en fonction des douze compétences à développer. Le chercheur accompagnateur croit aussi que les maîtres associés attendent souvent trop longtemps avant de reconsidérer la passation d'un stage. Mais combien de points faibles un stagiaire doit-il démontrer avant que les EA se disent « Un instant! La situation est grave » ? Jusqu'où doit-on tolérer les difficultés et les erreurs des étudiants? Le chercheur constate d'ailleurs que les mêmes questionnements assaillent les superviseurs. D'où l'importance

de trouver des modalités susceptibles de favoriser la réception d'un message clair aux étudiants. À ce chapitre, les rencontres avec la direction du module ainsi que l'arrêt de stage pour une période de deux semaines (avec possibilité de reprise) constituent des moyens parmi tant d'autres pour amener certains stagiaires à changer leur attitude défavorable.

Ce qui est retenu par l'EA en lien avec la situation vécue : Aujourd'hui, l'enseignant réagirait plus rapidement. Le lendemain d'un événement comme celui du corrigé, par exemple, il convoquerait la stagiaire et la superviseure à une rencontre. L'EA saurait désormais se montrer plus sévère, moins tolérante. Avec le recul, elle n'hésiterait pas à mettre fin au stage, pas plus qu'elle n'excuserait l'attitude de la stagiaire en évoquant un manque d'expérience.